



Historique et Missions de l'Association La Clède

Accueil - Hébergement - Réinsertion

17, rue Montbounoux
30100 Alès (France)

Tél : 04.66.86.52.67

Fax : 04.66.78.60.38

e-mail : laclede@laclede.fr

Objet de l'association

En référence à l'article 2 de ses statuts, l'Association La Clède recherche « *dans un esprit de respect et de promotion humaine, l'accompagnement de personnes isolées, privées de lien social, marginalisées, en leur offrant un lieu d'hébergement, d'accueil, de remise au travail, de manière à permettre à ces personnes de retrouver une autonomie et des conditions de vie décentes* ».

L'association la Clède a donc pour mission l'accueil, l'accompagnement, l'insertion sociale et professionnelle de personnes en danger ou en situation d'exclusion sociale.



Association La Clède – 8-10 Avenue Marcel Cachin 30100 Alès

Tel : 04 66 86 52 67 Fax : 04 66 78 60 38

E-mail : laclede@laclede.fr - Site internet : www.laclede.org

Dernière mise à jour : Novembre 2013

Historique

1978

Deux visiteurs de prison, Monsieur le Pasteur Verseils et Madame Fischer, remarquent que certains détenus au moment de leur libération ne trouvent aucun hébergement (ils sont rejetés par leur famille ou n'en ont pas, sans ressources, ils ne peuvent accéder à un logement).

De ce constat naît l'Association La Clède qui ouvre, en 1979, un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de 11 places réservées aux hommes seuls.

2012

Après un long travail de réflexion entre les associations AGFAS (*Association Gardoise Femmes Accueil Solidarité*), La Clède et SAJE (*Service d'Accueil de Jour des Exclus*), les 3 conseils d'administrations décident de se rapprocher avec comme slogan « S'unir pour plus de solidarité ». Ce rapprochement permet de mutualiser leurs services et établissements et de partager leurs expériences et connaissances respectives sur les différentes actions entreprises, de manière à consolider l'association ainsi obtenue, riche du vécu de chacune d'entre elles.

En Décembre 2011, le projet de fusion est validé et, en Juillet 2012, les associations AGFAS et SAJE sont dissoutes pour intégrer leurs actions au sein de l'Association La Clède.

L'Association AGFAS a été fondée par un groupe de personnes portant une réflexion sur le droit des femmes, les violences faites aux femmes.

De cette réflexion, est née l'Association AGFAS en 1980.

Extrait des Statuts de l'AGFAS - Article 2 :

L'Association a pour objet :

- de s'informer et d'informer le public sur les droits des femmes face aux violences qui leur sont faites,
- de créer et gérer des structures d'accueil et d'information pour femmes en difficulté et leurs enfants,
- de favoriser dans un esprit de respect et de promotion humaine l'équilibre, l'autonomie, l'insertion sociale et culturelle des femmes.



Cette association s'inscrit donc d'emblée dans l'accueil et l'accompagnement des femmes et particulièrement des femmes victimes de violences en développant un CHRS spécifique de 25 places.

L'Association SAJE a vu le jour grâce à une réflexion portée par un collectif d'associations caritatives, où l'Association La Clède était représentée ainsi que le CCAS, mais aussi le Secours Catholique, l'Entraide Protestante, le foyer Saint Vincent de Paul, l'Armée du Salut, la Croix Rouge alsésienne, les Restos du Cœur, le Secours Populaire, questionné par l'absence d'un accueil de jour permettant aux SDF de bénéficier d'un lieu chauffé, abrité qui pourrait proposer toilettes et douches, mais aussi un lieu d'échanges et de création de liens sociaux.

Ce groupe décide donc de créer une association ayant pour vocation l'accueil, l'accompagnement des SDF.

C'est donc en 1994, que l'association SAJE a été créée.

Extrait des Statuts du SAJE - Article 2 :

Cette Association a pour but : La lutte contre la pauvreté et la précarité par l'accueil, l'aide et l'orientation de tous ceux ou celles qui sont en situation d'itinérance, sans domicile fixe, bénéficiaires sans domicile fixe, bénéficiaires ou non du RMI, à des personnes sans résidence ou de passage.

Historique concernant la mission d'hébergement

1986

Les hommes seuls accueillis pour une période de 6 mois après avoir retrouvés des droits (ASSEDIC, AAH, logement...), restent malgré tout à leur sortie fragiles, démunis La solitude, parfois difficile à supporter, occasionne souvent des rechutes (alcoolisme, toxicomanie, dépression...).

C'est pourquoi, le CHRS a mis en place un **service de suite** permettant, sur une période adaptée à chaque situation, de soutenir les anciens résidents dans leurs démarches et de les aider à tisser des liens, brisant ainsi la solitude.



1992

Le CHRS est confronté à des demandes de plus en plus départementales voir locales, alors qu'elles émanaient jusqu'à présent de l'ensemble de la France. L'accueil collectif pratiqué ne semble plus correspondre aux besoins repérés. Les personnes qui nous sollicitent apprécient peu ce mode d'hébergement. De plus, les difficultés socio-économiques s'amplifiant, le parcours d'insertion s'avère plus long.

C'est pourquoi, l'association décide d'élargir son accueil à une forme d'hébergement diffus dans la ville.

Grâce à une étroite collaboration avec l'OPHLM, LA CLÈDE étend son parc de logement dans la ville d'Alès.

1993

Consciente de la nécessité de répondre aux demandes toujours plus nombreuses d'hébergement d'urgence, l'association LA CLÈDE s'est inscrite dans le dispositif d'accueil d'urgence (Allocation Logement Temporaire), comme cela est préconisé dans la loi BESSON.

Quelques années plus tard, grâce à la circulaire PERISSOL et en convention avec l'État et la mairie d'Alès, LA CLÈDE a mis en place un dispositif d'hébergement d'extrême urgence.

1994

Depuis 1990, sous la pression de demandes répétées et face à l'augmentation de situations de détresse, le CHRS LA CLÈDE reçoit des couples, des hommes seuls avec ou sans enfants.

Le taux d'occupation est à cette époque de 121 %.

L'Association décide de déposer, devant l'organisme compétent (CROSS), un dossier modifiant ainsi sa capacité d'accueil de 11 à 20 personnes. Cet agrément (accordé en 1995) permet de passer de l'accueil d'hommes seuls sortant de prison à l'accueil d'hommes seuls et de couples avec ou sans enfants.

1996

Par arrêté préfectoral et sur proposition de la DDASS, l'association LA CLÈDE bénéficie d'une nouvelle extension de sa capacité d'accueil (de 20 à 26 personnes). En effet, les demandes d'hébergement ne cessent d'augmenter et le CHRS fonctionne alors à 110 % de sa capacité.



1997

Malgré les extensions successives, le CHRS est fortement sollicité par l'ensemble des partenaires. Il essaie de répondre au mieux de ses possibilités aux situations de détresse. **Son taux d'occupation passe à 134 %.**

Parallèlement à ces évolutions et dans un souci de répondre aux besoins de personnes en grande difficulté (chômeurs longue durée, RMI, jeunes sans ressource...) résidant sur Alès, l'association LA CLÈDE participe à différentes mesures conjoncturelles. Elle collabore ainsi à l'**Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)**, développe les dispositifs d'accompagnement (AVI, APE) et plus tard (en 1997) la mesure AVI Jeunes.

1998

Suite à un passage en CROSS, l'Association obtient l'**agrément pour l'extension de la capacité d'accueil de 26 à 36 places** dont 10 réservées aux femmes seules avec enfants de plus de trois ans.

Historique concernant la mission d'insertion par l'économique

1985

La crise économique frappe de plein fouet les populations reçues dans les foyers, en majorité des personnes ayant de faibles qualifications, et/ou possédant mal la langue française (écrite ou orale).

Aussi, face à ces situations alarmantes, l'Association LA CLÈDE décide d'ouvrir son champ d'action pour offrir **des solutions socio-économiques** à ses ressortissants.

1987

Une opportunité se présente : dans le cadre d'une action de développement des quartiers, la Mairie d'Alès offre à LA CLÈDE l'entretien de 45 000 m² de gazon, de parterres de fleurs, de haies à tailler et autres arbustes à entretenir en échange d'une subvention annuelle.

Très vite, l'option est prise : fournir des heures de travail à une population dépourvue d'argent, très éloignée du marché de l'emploi, en lui offrant en plus la possibilité d'une formation qualifiante.

Un an plus tard, la municipalité, satisfaite de nos services, double sa prestation.



Association La Clède – 8-10 Avenue Marcel Cachin 30100 Alès

Tel : 04 66 86 52 67 Fax : 04 66 78 60 38

E-mail : laclede@laclede.fr - Site internet : www.laclede.org

Dernière mise à jour : Novembre 2013

Aujourd'hui, cette première "aventure" économique est devenue une **Entreprise d'Insertion**, indépendante de l'Association LA CLÈDE, qui emploie une vingtaine de salariés : "EVI - BTI" (Espaces Verts Insertion).

1988

Fort de ce résultat encourageant, nous avons mis en place, dans le même esprit, une **Association Intermédiaire**, aujourd'hui autonome et employant 15 salariés permanents. Cette association est devenue un réel ensemble d'insertion, en proposant divers services : service de prêt de main-d'œuvre, cellule locale "embauche formation" dans le secteur du bâtiment, atelier déménagement solidarité, réseau d'échanges de savoirs, entreprise d'intérim d'insertion.

1989

Cette année marque la création, en partenariat avec les HLM de la ville d'Alès, de **chantiers CES**. Soixante jeunes des quartiers populaires travaillent à la réfection des cages d'escaliers : travaux de maçonnerie, de peinture, toujours accompagnés de formation. Cette action durera trois ans.

1992

Toujours dans le souci de permettre à des personnes en très grande difficulté d'insertion de renouer avec le monde du travail et de se former, nous créons un **atelier de récupération de meubles, appareils électroménager, vaisselle, linge de maison, etc.** ayant pour but :

- de permettre à des personnes très désocialisées de renouer avec une activité de travail,
- de se réadapter progressivement au monde du travail, chacun à son rythme, avec tout ce que cela implique (travail en collectivité, respect des horaires, des autres...),
- d'engager dans un deuxième temps, avec les personnes qui ont retrouvé une stabilité et une certaine autonomie, un accompagnement plus approfondi pour les aider à réintégrer un parcours d'insertion professionnelle ordinaire,
- de proposer à des tarifs très bas (ou même parfois donner) des objets de première nécessité lors de l'installation dans un appartement.

1997 - 1999

L'ensemble du matériel récupéré devient très important et parallèlement, le nombre de personnes pour qui l'atelier constitue véritablement une première étape vers l'insertion, va grandissant.

Afin de diversifier les activités et les tâches, nous divisons ce pôle de récupération en **5 ateliers de remobilisation et de réentrainement au travail** :

- Récupération / Brocante
- Menuiserie
- Électroménager
- Art-Récup
- Création Couture / Puériculture

Autres actions marquant l'évolution de l'Association

2002

Un café des familles s'est ouvert en centre ville, lieu d'échange, d'accueil entre parents et enfants. On peut communiquer autour des questions relatives à la famille, l'éducation, la relation aux adolescents, l'école. De plus, différentes activités sont proposées tels que :

- Les soirées débats,
- Les activités parents/enfants,
- Les rendez-vous famille/école,
- Les soirées festives.

Pour l'hébergement, c'est la mise en place de l'A.U.D.A. (Accueil d'Urgence pour Demandeurs d'Asile) qui est à signaler. L'objectif est à la fois d'augmenter la capacité d'accueil des demandeurs d'asile et de permettre aux autres dispositifs d'hébergement (CHRS, Urgence) de retrouver plus de fluidité.

2003 - 2006

L'expérience de l'AUDA, de 20 places couplées à des demandes d'hébergement de plus en plus nombreuses, aboutit à l'ouverture d'un C.A.D.A. (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) de 20 places en janvier 2004.

En parallèle, l'accueil d'urgence s'étoffe par l'ouverture d'un lieu d'accueil collectif réservé aux femmes seules ou accompagnées d'enfants nommé « La Marelle » avec 5 places supplémentaires.



2007 - 2008

L'association s'est vue accordée 5 places supplémentaires en CADA.

De plus, elle explore de nouvelles voies pour répondre, au mieux, aux préoccupations de terrain :

- 19 places en lits d'urgence sont transformées dans le cadre du PARSA (Plan d'Action Renforcé en direction des personnes Sans Abri) en lits de stabilisation,
- Ouverture d'un nouveau chantier d'insertion aux Ateliers intitulé « Habitat Menuiserie »,
- Le Café des Familles devient également un lieu ressources pour les professionnels,
- Ouverture d'une Pension de Famille à Saint Martin de Valgalgues.

2010 - 2011

Accueil de femmes seules avec des enfants de moins de 3 ans dans les anciens locaux administratifs de Stalingrad réhabilités pour l'occasion après la signature d'une convention tripartite avec le Conseil Général du Gard, le Centre Départemental d'Accueil des Familles et l'Association La Clède pour 5 places.

2011

L'Association, à partir du constat du besoin de prises en charge articulant la dimension sociale et médicale, décide de répondre à une demande de la D.D.C.S. pour l'ouverture de 15 Lits Halte Soins Santé pour des personnes sans domicile fixe. L'objectif de ces L.H.S.S. est de permettre aux personnes de « garder la chambre », de recevoir des soins médicaux et paramédicaux, soins qui leur seraient dispensés à domicile si elles en disposaient. Les Lits Halte Soins Santé, en articulant une forte dimension sociale avec un hébergement temporaire et une dimension de soins et de prévention, représentent une alternative particulièrement adaptée à ce type de population.

C'est ainsi que les L.H.S.S. de l'Association ouvrent leurs portes en Juillet 2011, le premier accueil se réalisant en août de cette même année.

2012

Intégration des services de l'AGFAS et du SAJE :

- un CHRS de 25 places pour un public féminin victime de violences conjugales et/ou familiales avec ou sans enfant,



- une structure de 5 places pouvant accueillir des femmes avec enfants de moins de 3 ans,
- un service d'Appartements de Coordination Thérapeutique de 6 places pour des femmes atteintes de maladie chronique en rupture sociale du fait de leur mode de vie ou de leur situation socio-administrative.
- des permanences d'accueil, d'écoute et d'orientation sont proposées aux femmes victimes de violences conjugales et/ou familiales sur Alès et sur le Nord du Gard.
- une action collective d'insertion donnant la possibilité de suivre une *formation linguistique de base* pour un public féminin, francophone ou non, bénéficiaire du RSA ou ayant droit, ou sans revenus., ainsi qu'un *atelier citoyenneté droit des femmes* où les personnes peuvent prendre connaissance des droits qui sont les leurs quelque soit leur situation sociale ou administrative.
- un Accueil de jour, lieu de rencontres et d'échanges, ouvert le matin (avec douches/laverie/consignes).
- un SAO (*Service d'Accueil et d'Orientation*)/Domiciliation : aides administratives, bon de nuitées d'urgence en lien avec la Croix Rouge, accompagnement social / domiciliation administrative permettant de mettre en place des démarches administratives et de percevoir des aides sociales.
- un PAEJ (*Point Accueil Ecoute Jeunes*) pour accueillir, écouter et orienter les jeunes majeurs de 18-25 ans en difficultés.

2013

En Janvier, l'Association La Clède répond à un appel à projet sur la création d'un accueil de jour spécifique pour les femmes victimes de violences.

Cet accueil de jour, ouvert en partenariat avec le CIDFF (*Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille*) et le CHRS Les Glycines sur Nîmes, répond à un besoin d'offrir un lieu sécurisé, convivial où les femmes peuvent trouver, en un même lieu, à la fois une prestation matérielle (douche, lave-linge, poste informatique), mais aussi des informations juridiques et surtout une écoute, un accompagnement, voire une orientation si nécessaire.

En Octobre, le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile passe de 25 à 90 places. Dans le cadre de cette extension, un partenariat avait été envisagé avec le CADA de l'Association ESPELIDO située sur Nîmes et il s'est concrétisé avec la délégation de 20 places de demandeurs d'asile au 01/09/2013.

